

Communauté de Communes ARGENTAN INTERCOM DEPARTEMENT DE L'ORNE	CONSEIL COMMUNAUTAIRE ARGENTAN INTERCOM COMPTE-RENDU SEANCE DU MERCREDI 15 JUILLET 2020
---	--

Le mercredi quinze juillet deux mil vingt à dix-huit heures, le Conseil Communautaire ARGENTAN INTERCOM s'est réuni en séance publique au Hall du champ de foire à Argentan.

Monsieur Laurent BEAUVAIS, Président d'Argentan Intercom ouvre la séance et remercie l'ensemble des membres de l'assemblée d'être présent.

Le Président procède ensuite à l'installation du nouveau conseil communautaire et énumère le nom des délégués par commune

COMMUNES	NOMS
CDC ARGENTAN INTERCOM	
ARGENTAN	ALENNE - LEDENTU Nathalie ALLIGNÉ Christophe BELHACHE Alexandra BENOIST Danièle BOSCHER Isabelle CHOQUET Brigitte DUPONT Laure FRENEHARD Guy GOBÉ Carine De GOUSSENCOURT Marc HOULLIER Karim JIDOUARD Philippe JOUADE Yannick LADAME Julian LASNE Hervé LECAT Christophe LECERF Lionel LÉVEILLÉ Frédéric LOUVET Nathalie MELOT Michel MENEREUL Jean-Louis MICHEL Clothilde MONTEGGIA Martine THIERRY Anne-Charlotte VALLET Serge
AUNOU-LE-FAUCON	DUPONT Cécile
AVOINES	GARNIER Philippe
BAILLEUL	NOSS Eric
BOISCHAMPRE	LERAT Michel DERRIEN Anne-Marie
BOUCÉ	MESSAGER Brigitte
BRIEUX	GEOFFROY Catherine
COMMEAUX	BEAUVAIS Philippe
COUDEHARD	GOSSELIN Alain
COULONCES	MARRIERE Daniel
ECORCHES	COUANON Thierry
ECOUCHE LES VALLEES	BALLON Michèle LOLIVIER Alain VIEL Gérard

FLEURE	CLEREMBAUX Thierry
FONTAINE-LES-BASSETS	VERRIER Patrice
GINAI	BUON Michel
GOUFFERN EN AUGE	BLAIS Laëtitia GAYON Sylvie GODET Frédéric MADEC Boris MELCHIORRI Catherine TOUSSAINT Philippe
GUEPREI	LAMOTHE Patrick
JOUE DU PLAIN	CHRISTOPHE Hubert
JUVIGNY-SUR-ORNE	LAHAYE Jean-Jacques
LA LANDE DE LOUGE	DROUIN Jacques
LE PIN AU HARAS	BEUCHER Christophe
LOUGE SUR MAIRE	DROUET Nicolas
LOUVIERES EN AUGE	LE CHERBONNIER Louis
MERRI	BOISSEAU Nadine
MONTABARD	DELAUNAY Amélie
MONT ORMEL	LE FEUVRIER Patricia
MONTREUIL LA CAMBE	DELABASLE Stanislas
MONTS SUR ORNE	MALLET Gilles
MOULINS-SUR-ORNE	RUPPERT Roger
NEAUPHE SUR DIVE	APPERT Catherine
NECY	BELLANGER Patrick
OCCAGNES	BOURDELAS Karine
OMMOY	LAMBERT Hervé
RANES	COUPRIT Pierre
RI	De VIGNERAL Guillaume
RONAI	SEJOURNÉ Hubert
SAI	LEROUX Jean-Pierre
SAINT BRICE SOUS RANES	GUILLOCHIN Katia
SAINT GEORGES D ANNEBECQ	SAUSSAIS Delphine
SAINT GERVAIS DES SABLONS	PICCO Alain
SAINT LAMBERT SUR DIVES	BALLOT Jean-Philippe
SARCEAUX	CLAEYS Patrick
SEVIGNY	GASSEAU Brigitte
SEVRAI	BISSON Jean-Marie
TANQUES	MORIN Lucienne
TOURNAI-SUR-DIVES	SCHNEIDER Xavier
TRUN	ECOBICHON Florence PRIGENT Jacques
VIEUX PONT	BERRIER Daniel
VILLEDIEU-LES-BAILLEUL	BARDIN Franck

Monsieur Laurent Beauvais

*Je propose de désigner pour Monsieur Julian LADAME, le benjamin de l'assemblée comme secrétaire de séance.
Accord de l'assemblée.*

Monsieur Julian LADAME procède à l'appel nominal.

Etaient présents

ALENNE-LEDENTU Nathalie, ALLIGNÉ Christophe, APPERT Catherine, BALLON Michèle, BALLOT Jean-Philippe, BARDIN Franck, BEAUVAIS Philippe, BELHACHE Alexandra, BELLANGER Patrick, BENOIST Danièle, BERRIER Daniel, BEUCHER Christophe, BISSON Jean-Marie, BLAIS Laëtitia, BOISSEAU Nadine, BOSCHER Isabelle, BOURDELAS Karine, BUON Michel, CHOQUET Brigitte, CHRISTOPHE Hubert, CLAEYS Patrick, CLEREMBAUX Thierry, COUANON Thierry, COUPRIT Pierre, DELAUNAY Amélie, DERRIEN Anne-Marie, DROUET Nicolas, DROUIN Jacques, DUPONT Cécile, DUPONT Laure, ECOBICHON Florence, FRENEHARD Guy, GARNIER Philippe, GASSEAU Brigitte, GAYON Sylvie, GEOFFROY Catherine, GOBÉ Carine, GODET Frédéric, GOSSELIN Alain, De GOUSSENCOURT Marc, GUILLOCHIN Katia, HOULLIER Karim, JIDOUARD Philippe, LADAME Julian, LAHAYE Jean-Jacques, LAMBERT Hervé, LAMOTHE Patrick, LASNE Hervé, LE FEUVRIER Patricia, LECAT Christophe, LE CHERBONNIER Louis, LERAT Michel, LEROUX Jean-Pierre, LEVEILLÉ Frédéric, LOLIVIER Alain, LOUVET Nathalie, MADEC Boris, MALLET Gilles, MARRIERE Daniel, MELCHIORRI Catherine, MELOT Michel, MENEREUL Jean-Louis, MESSENGER Brigitte, MICHEL Clothilde, MONTEGGIA Martine, MORIN Lucienne, NOSS Eric, PICCO Alain, PRIGENT Jacques, SAUSSAIS Delphine, SCHNEIDER Xavier, SÉJOURNÉ Hubert, THIERRY Anne-Charlotte, TOUSSAINT Philippe, VALLET Serge, VERRIER Patrice, VIEL Gérard, De VIGNERAL Guillaume.

Excusés : DELABASLE Stanislas, JOUADE Yannick qui a donné pouvoir à LEVEILLÉ Frédéric, LECERF Lionel qui a donné pouvoir à ALENNE-LEDENTU Nathalie, RUPPERT Roger.

Etaient présents en tant que suppléants : LECORNU Rémy, JACQUELINE Aurélie.

Monsieur Laurent BEAUVAIS

Le prochain point de l'ordre du jour nous conduit à élire un nouveau président. Conformément aux dispositions en vigueur, je laisse, pour ce point, la présidence de la séance à Monsieur Alain PICCO, doyen de notre assemblée.

Monsieur Alain PICCO

Avant de commencer, je tiens à remercier Monsieur Laurent BEAUVAIS et son équipe pour le travail accompli. Travail d'autant plus difficile actuellement à mener avec la réunification de plusieurs CDC à Argentan Intercom. La Loi a imposé plusieurs compétences donc charge de travail en plus.

Laurent, tu es un homme à l'écoute, rassembleur et loyal ! reçois toute mon amitié et te souhaite le meilleur pour ton existence à venir.

Merci

Applaudissements

Pour assurer la bonne tenue de ce scrutin, je vous invite à prendre connaissance des modalités d'organisation suivante :
Vous disposez d'une pochette au sein de laquelle des enveloppes et des bulletins sont à votre disposition pour procéder au vote.

Vous vous dirigerez sur votre droite, chacun votre tour afin de former une file en vous orientant vers les urnes. Durant l'attente, je vous demande de bien vouloir respecter les distances sociales en vigueur.
Vous avez la possibilité (ce n'est pas une obligation) de vous rendre dans un isolement pour mettre le bulletin de votre choix dans l'enveloppe.

Vous vous dirigerez ensuite vers les urnes situées sur ma droite en tenant compte de l'ordre suivant :

- *l'urne 1 recueille les bulletins des élus situés sur les 4 premières rangées, soit de Mme Alenne-Ledentu Nathalie à Monsieur Gosselin Alain ;*
- *l'urne 2 recueille les bulletins des élus situés sur les 4 dernières rangées, soit de M. De Goussencourt Marc à M. De Vigneral Guillaume.*

Les délégués mandatés pour voter par procuration déposent les deux bulletins dans la même urne, c'est-à-dire celle qui correspond à leur nom (et ne vont donc pas déposer de bulletin dans l'urne correspondant au nom du délégué absent).

Nous vous demandons d'appliquer les règles sanitaires suivantes : port du masque, utilisation du stylo de votre pochette pour signer la feuille d'émargement et respecter la distanciation sociale.

Pour tenir les urnes et procéder aux opérations de dépouillement, je propose que nous désignions parmi nous trois assesseurs :

- *Madame Alenne-Ledentu Nathalie à l'urne n°1 ;*
- *Monsieur Marc De Goussencourt à l'urne n°2.*
- *Madame le Feuvrier Patricia au dépouillement*

Par la force des choses, ceux-ci déposeront leur bulletin les premiers avant de rejoindre l'urne dont ils ont la charge. A ce stade, il me revient de vous poser la question suivante :

Y a-t-il parmi nous des candidats à la présidence d'Argentan Intercom ?

Nous prenons acte des candidatures de Brigitte CHOQUET et Frédéric LEVEILLÉ sont candidats.

Je vous invite à vous lever pour procéder comme convenu.

La majorité a été atteinte à l'issue de ce premier tour.

Le dépouillement du scrutin a donné le résultat suivant :

Nombre de bulletins	82
Bulletins blancs	0
Nombre de suffrages exprimés	82
Majorité absolue	42

Résultat

CHOQUET Brigitte	30
------------------	----

LEVEILLÉ Frédéric	52
-------------------	----

Monsieur Frédéric LEVEILLÉ est officiellement proclamé Président d'Argentan Intercom.

Il m'appartient à ce stade de lui rendre la parole pour qu'il préside le reste de cette réunion.

Monsieur le Président

Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires,

Je voudrais tout d'abord vous remercier très chaleureusement pour le vote clair et massif que vous venez de réaliser. Je prends ce résultat comme un gage de confiance pour porter une ambition collective pour notre territoire.

Ce résultat m'oblige – il nous oblige – à construire ensemble un projet de territoire partagé répondant aux enjeux et aux défis de l'emploi.

En partant d'abord du District puis de communauté de communes successives, issue de mariage parfois un peu forcé, nous sommes désormais dans une configuration territoriale stabilisée depuis déjà plusieurs années.

Je veux saluer ici le travail accompli, d'abord par François DOUBIN au District puis par Laurent BEAUVAIS à partir de 2001. Il a travaillé et réussi à structuré une intercommunalité, apaisée désormais, tout à fait opérationnelle pour bien fonctionner et porter des projets communs d'ampleur pour notre territoire.

Les défis à relever sont nombreux et par le fait difficile.

Comment réussirons-nous à répondre, sur notre territoire, à l'urgence climatique qui s'impose à nous, tout comme la transition énergétique ? et pourtant qui nous dépasse très largement.

Comment mettrons-nous réellement en place des politiques telles que la GEMAPI ou l'évolution de la loi LOM (Loi d'Orientation des Mobilités) ?

Comment améliorerons-nous – encore – l'attractivité de notre territoire en terme économique, touristique et de logement ?

Comment parviendrons-nous à adapter tous nos documents stratégiques et d'orientations pour répondre aux situations et aux évolutions demandées ?

Cette liste est loin d'être exhaustive et par ordre impératif, un travail collectif est important pour porter ensemble notre territoire face à une concurrence évidente que nous devons affronter.

Pour être mieux identifier des élus, l'intercommunalité doit être aux services des communes. Pour la population, il s'agit de mieux faire connaître et sans doute faire naître de nouveaux services intercommunaux qui donneront une meilleure compréhension des services.

En ce qui concerne la gouvernance de notre Etablissement Public de Coopération Intercommunale, je souhaite vous proposer un exécutif représentatif de notre territoire avec des personnes volontaires et engagées et, fait nouveau – et si vous l'acceptez, je pense que nous serons les seuls dans le Département – totalement paritaire.

Le Conseil des maires désormais obligatoire devra être un lieu de débats et d'échanges pour appréhender les objectifs stratégiques que nous devons porter ensemble et il devra se réunir très régulièrement.

Le Bureau, que nous évoquerons lors de notre prochaine séance, qui me semble lui aussi devoir être paritaire, assurera le suivi des dossiers au quotidien sans pour autant retirer son rôle au conseil communautaire.

En outre, une meilleure communication interne doit nous permettre de mieux échanger et mieux connaître les décisions qui seront prises aux différents niveaux.

Pour conclure, je vous propose que nous soyons uni et rassemblé pour porter un projet territorial dans une interdépendance pour nos communes.

Je suis persuadé que nous parviendrons ensemble à développer cette intercommunalité, notre territoire, au profit des habitants que nous représentons tous.

C'est le projet commun que je vous propose ce soir et vous pouvez compter sur moi comme moi j'espère pouvoir compter sur vous. Merci.

Nous allons maintenant poursuivre l'ordre du jour avec l'élection des vice-présidents.

Je vous propose deux solutions : une rapide et une plus lente. Soit nous opérons de la même façon pour élire les vice-présidents et il faut voter à chaque fois avec le même mécanisme que pour l'élection du président, soit - et si vous en êtes d'accord - nous changeons c'est-à-dire qu'au lieu que ce soit vous qui vous déplacez, nous nous déplaçons auprès de vous et ainsi nous gagnerons du temps.

Je vais tout de même vous lire exactement ce qui m'a été écrit :

« Pour assurer la bonne tenue de ce scrutin, je vous propose d'organiser l'élection des vice-présidents de la manière suivante :

Vous disposez d'une pochette au sein de laquelle des enveloppes et des bulletins sont à votre disposition pour procéder au vote. Pour procéder à l'ensemble des votes, des enveloppes et des bulletins complémentaires vont vous être remis par les agents de l'établissement.

Il vous est proposé de ne pas vous déplacer et de voter à votre place à l'aide des pochettes afin de garantir le secret du vote.

Une fois le vote effectué, un agent situé en bout de rangée, passera à l'aide d'une corbeille récupérer les enveloppes et les remettra aux assesseurs pour le décompte et le dépouillement.

Le pointage des votes sera effectué par un agent.

Cette proposition doit nous permettre à la fois de garantir le respect des règles sanitaires mais également de gagner du temps sur les modalités de vote »

Pour procéder de la sorte, nous avons besoin d'un vote à l'unanimité.

Avez-vous des oppositions ? des abstentions ? non

Je vous remercie ?

Maintenant je vais vous faire une proposition concernant la structuration des vice-présidences. Cette proposition est globale pour tout le monde afin que vous compreniez la logique telle qu'elle existe et à la fois l'organisation, l'orientation et la représentation territoriale.

Donc je vous propose, si vous en êtes d'accord, avec une logique de parité, 10 vice-présidents. Nous en avons jusqu'à présent 9. C'est le premier point que je voulais exposer.

Avez-vous des remarques à ce sujet ?

Je vais donc vous présenter une liste de 10 vice-présidents même si je vous rappelle que nous votons nom par nom c'est obligatoire.

Je vous propose donc :

Philippe TOUSSAINT, Vice-président au développement économique et à l'attractivité du territoire,
Brigitte GASSEAU, Vice-présidente au numérique, à la communication et à l'administration générale,
Gérard VIEL, Vice-président à la voirie et à l'éclairage public,
Florence ECOBICHON, Vice-présidente à la transition énergétique et à l'Agenda 2030
Michel LERAT, Vice-président à l'urbanisme, au logement et à l'aire d'accueil des gens du voyage
Nathalie LEDENTU, Vice-présidente aux mobilités durables et au Plan Alimentaire Territorial
Patrick BELLANGER, Vice-président à l'assainissement et à la GEMAPI
Sylvie GAYON, Vice-présidente au tourisme et au patrimoine
Jean-Louis MENEREUL, Vice-président à l'éducation

Et je vous propose car je crois qu'il est de ma responsabilité et de notre responsabilité de pouvoir rassembler, une vice-présidence aux équipements communautaires à Brigitte CHOQUET. Notre enjeu politique est de rassembler.

Il serait judicieux que chacun des candidats potentiels, même si je vous rappelle qu'il peut y avoir d'autres candidats, puissent se présenter.

Je donne donc la parole à Philippe TOUSSAINT candidat à la vice-présidence : développement économique et attractivité du territoire :

« Bonjour à tous,

Je me présente rapidement, je suis élu municipal depuis 1989 et Maire de la commune nouvelle de Gouffern en Auge à l'issue des dernières élections. Commune nouvelle qui, je vous le rappelle, va des faubourgs d'Argentan à ce de Vimoutiers. Nous avons collectivement au niveau de Gouffern en Auge décidé de rejoindre la démarche collective au service de toutes les communes qui a été définie par Frédéric LEVEILLÉ. C'est dans ce contexte que j'ai accepté de prendre cette première vice-présidence sachant que mon expérience professionnelle a été dans le monde de l'entreprise et qu'il me semble très important d'assurer les emplois de demain en étant vraiment très proche de ce milieu économique. Voilà mon engagement dans cette nouvelle mandature »

Monsieur le Président

Y a-t-il d'autres candidatures ? non

Je vous propose maintenant de voter

Le dépouillement du scrutin a donné le résultat suivant :

Nombre de bulletins	82
Bulletins nuls	5
Bulletins blancs	17
Nombre de suffrages exprimés	60
Majorité absolue	31

Résultat

TOUSSAINT Philippe	55
CHOQUET Brigitte	2
COUPRIT Pierre	1
RUPPERT Roger	1
VIEL Gérard	1

En conséquence

Monsieur TOUSSAINT Philippe ayant obtenu la majorité des suffrages est proclamé 1^{er} vice-président d'ARGENTAN INTERCOM.

Je donne maintenant la parole à Brigitte GASSEAU, candidate à la vice-présidence : numérique, communication et administration générale

« Mes chers collègues,

Je suis Brigitte GASSEAU, élue sur la commune de Sévigny depuis un peu plus de 25 ans et j'ai eu la chance, Monsieur le Président l'a évoqué tout à l'heure, d'être à la naissance du District. District, petite communauté de communes regroupait 6 communes et pour laquelle je travaillais au secrétariat général aux côtés de Michel LERAT. J'y suis restée environ 15 ans. Puis j'ai été élue Vice-présidente aux affaires financières aux côtés de Laurent BEAUVAIS. Ce fut une belle expérience qui m'a non seulement permis de connaître le côté administratif et aussi le côté élue.

Je suis également Conseillère départementale sur le canton Argentan 1 et notamment déléguée dans la commission du numérique, de l'agriculture et du développement économique. Sachez que j'ai beaucoup œuvré dans cette commission pour que notre intercommunalité se soit vue dispenser de 1 100 000 € de la part numérique FTTH d'Argentan. J'en ai fait une affaire personnelle pour notre territoire et vous pouvez compter sur moi pour la protection de nos citoyens, de notre petit territoire rural et de l'ensemble de notre intercommunalité. Vous pouvez compter sur mon engagement. Merci à vous ».

Monsieur le Président

Y a-t-il d'autres candidatures ? non

Je vous propose maintenant de voter.

Le dépouillement du scrutin a donné le résultat suivant :

Nombre de bulletins	82
Bulletins nuls	3
Bulletins blancs	16
Nombre de suffrages exprimés	63
Majorité absolue	32

Résultat

GASSEAU Brigitte	61
CHOQUET Brigitte	1
DERRIEN Anne-Marie	1

En conséquence

Madame Brigitte GASSEAU ayant obtenu la majorité des suffrages est proclamée 2^{ème} vice-présidente d'ARGENTAN INTERCOM

Je donne maintenant la parole à Gérard VIEL candidat à la vice-présidence : Voirie et éclairage public

« Bonsoir,

Gérard VIEL, Maire délégué de Batilly et 1^{er} adjoint d'Ecouché les Vallées. Ecouché les Vallées a également soutenu les propositions de Frédéric LEVEILLÉ qui nous convenait aussi bien à titre de représentativité qu'au point de vue géographique par rapport à la CDC. J'ai été vice-président à la CDC pendant 3 ans à la voirie. Nous avons essayé avec la commission voirie de travailler au mieux, chose pas facile lorsque vous avez une demande pour 3 000 000 euros par les communes et que vous disposez que de 1 500 000 euros notamment pour l'enveloppe « entretien », ce qui forcément ne contente pas tout le monde. Nous avons travaillé au mieux. Cette commission aujourd'hui aura à travailler sur les budgets. Il faudra faire une distinction sur le budget de fonctionnement et d'investissement sachant que la partie « entretien » c'est un peu le « mouton noir » car elle dépense beaucoup d'argent et rapporte peu. Nous verrons avec le Président pour augmenter cette enveloppe au moins succinctement. Quant à la partie « investissement », il faudra établir un programme avec les demandes des communes. Les ouvrages d'art seront également à mettre en place car nous nous sommes aperçus après un contrôle, que beaucoup sont à reprendre et là aussi il faudra voir ce que l'on peut faire.

Concernant l'éclairage public, il faudra passer au LED le plus rapidement possible et faire des études sur les nouvelles économies d'énergie.

Voilà le programme entre autre de la future commission. Je souhaite que nous puissions travailler dans un esprit de partenariat, de communication et d'esprit communautaire. Merci à vous ».

Monsieur le Président

Y a-t-il d'autres candidatures ? non

Je vous propose maintenant de voter.

Le dépouillement du scrutin a donné le résultat suivant :

Nombre de bulletins	82
Bulletins nuls	2
Bulletins blancs	9
Nombre de suffrages exprimés	71
Majorité absolue	36

Résultat

VIEL Gérard	70
COUPRIT Pierre	1

En conséquence

Monsieur Gérard VIEL ayant obtenu la majorité des suffrages est proclamé 3^{ème} vice-président d'ARGENTAN INTERCOM

Je donne maintenant la parole à Florence ECOBICHON candidate à la vice-présidence : Transition énergétique et Agenda 2030

« Bonsoir à toutes et à tous,

Florence ECOBICHON, je suis élue municipale depuis 2001 et adjointe au maire de Trun depuis 2008. Je suis également conseillère départementale. La transition énergétique est un enjeu pour notre territoire et c'est un vaste domaine pour interagir de nombreuses compétences.

Je tiens à vous assurer mon engagement au sein du territoire et j'espère pouvoir travailler avec chacun d'entre vous. Je vous remercie ».

Monsieur le Président

Y a-t-il d'autres candidatures ? non

Je vous propose maintenant de voter.

Le dépouillement du scrutin a donné le résultat suivant :

Nombre de bulletins	82
Bulletins nuls	6
Bulletins blancs	19
Nombre de suffrages exprimés	57
Majorité absolue	29

Résultat

ECOBICHON Florence	54
CHOQUET Brigitte	2
BOSCHER Isabelle	1

En conséquence

Madame Florence ECOBICHON ayant obtenu la majorité des suffrages est proclamée 4^{ème} vice-présidente d'ARGENTAN INTERCOM

Je donne maintenant la parole à Michel LERAT candidat à la vice-présidence : urbanisme, logement et Aire d'accueil des gens du voyage

« Michel LERAT, je suis élu dans ma commune de St Christophe le Jajolet depuis 1983, Maire de 1989 à 2015 puis de 2015 Maire de Bois Champré, 1^{ère} commune nouvelle du département en même temps de Tinchebray Bocage. Je suis également élu à la CDC depuis un mandat en tant que vice-président. Auparavant j'ai œuvré à la CDC en tant que Directeur Général jusqu'en 2013.

En ce qui concerne les fonctions que je vais occuper sont celles que j'ai occupé pendant les six dernières années. En matière de logement, le travail à faire notamment par rapport à la précarité des logements dans beaucoup d'endroits. Pour cela, il y a une opération programmée de l'habitat qui va nous aider grandement à pouvoir lutter contre cette précarité et aussi contre des logements indignes car il y en a beaucoup notamment sur Argentan. Ce qui évitera les marchands de sommeil car ils en existent même sur une ville comme Argentan. Dans le cadre du dossier important qui est l'opération Cœur de Ville, une opération programmée de l'habitat et rénovation urbaine, qui s'inscrit dans le centre d'Argentan sachant que l'autre opération programmée de l'habitat, elle s'inscrit sur l'ensemble du territoire de la CDC. Nous travaillons directement avec les organismes logeurs de façon à essayer d'assurer à chacun des logements corrects dans notre communauté de communes.

En ce qui concerne l'urbanisme, le grand projet que nous avons à faire avec l'ensemble des maires c'est le document d'urbanisme global sur la CDC, car pour les maires qui n'ont aucun document il n'y a plus aucune possibilité de construire dans les communes avec le règlement national d'urbanisme.

Sur le secteur du patrimoine remarquable, nous avons aussi un gros travail à faire, dès le début du mandat, au niveau de la commune d'Exmes sachant également que nous veillons à ce que tous les documents d'urbanisme qui sont gérés par la CDC se passent au mieux et dans des délais les plus brefs possible.

Nous avons la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage. C'est un dossier qui est bien lancé avec des travaux qui débiteront début août. Une rigueur sans faille sera mise en place sur la gestion de cet endroit avec des systèmes qui nous permettront de ne plus avoir des pertes financières importantes. Voilà ce que nous ferons ensemble.

Monsieur le Président

Y a-t-il d'autres candidatures ? non

Je vous propose maintenant de voter.

Le dépouillement du scrutin a donné le résultat suivant :

Nombre de bulletins	82
Bulletins nuls	3
Bulletins blancs	20
Nombre de suffrages exprimés	59
Majorité absolue	30

Résultat

LERAT Michel	54
CHOQUET Brigitte	2
BOSCHER Isabelle	1
COUPRIT Pierre	1
PICCO Alain	1

En conséquence

Monsieur Michel LERAT ayant obtenu la majorité des suffrages a été proclamé 5^{ème} vice-président d'ARGENTAN INTERCOM

Je donne maintenant la parole à Nathalie ALENNE-LEDENTU candidate à la vice-présidence :

Bonsoir,

Nathalie LEDENTU, je suis conseillère municipale d'Argentan en charge de la petite enfance. Je me présente aujourd'hui au poste de la mobilité durable c'est-à-dire tout ce qui a un lien avec notre département et tout ce qui a un lien avec l'intercommunalité dans les liaisons douces. Sur le Plan Alimentaire Territorial, il s'agit des circuits-courts et des produits locaux. C'est une priorité
Merci.

Monsieur le Président

Y a-t-il d'autres candidatures ? non

Je vous propose maintenant de voter.

Le dépouillement du scrutin a donné le résultat suivant :

Nombre de bulletins	82
Bulletins nuls	5
Bulletins blancs	16
Nombre de suffrages exprimés	61
Majorité absolue	31

Résultat

ALENNE-LEDENTU Nathalie	55
BOSCHER Isabelle	3
CHOQUET Brigitte	2
COUPRIT Pierre	1

En conséquence

Madame Nathalie ALENNE LEDENTU ayant obtenu la majorité des suffrages est proclamée 6^{ème} vice-présidente d'ARGENTAN INTERCOM

Je donne maintenant la parole à Patrick BELLANGER candidat à la vice-présidence : assainissement, GEMAPI

Bonsoir,

Patrick BELLANGER, Maire de Nécy. J'ai été conseiller municipal en 2001 puis Maire en 2008. Mon engagement est total pour ma commune. Si j'intègre une vice-présidence au sein de la CDC et en particulier à l'assainissement c'est que nous avons en 2003 et 2006 « essuyé les plâtres » si je puis dire, dans l'ancienne CDC Argentan Plaine Nord en matière d'assainissement.

Je connais la problématique puisque depuis 7 ans les problèmes se posent et il y a beaucoup à faire en particulier sur peut-être l'agrandissement et compléter certaines stations qui tournent à petit régime. Nous devons aussi avoir une attention particulière sur le SPANC (assainissement non collectif) pour lequel nous devons nous en préoccuper sérieusement.

La GEMAPI c'est quelque chose de nouveau. Cela concerne les milieux aquatiques et si j'ose le dire «il faudra que je me mouille ».

Dans tous les cas, vous pouvez compter sur mon engagement total car en tant que retraité, je peux être sur le terrain, je suis à l'écoute, je suis un homme de dialogue, meilleur sur le terrain que pour les discours. Je vous remercie de la confiance que vous voudrez bien m'accorder.

Merci.

Monsieur le Président

Y a-t-il d'autres candidatures ? non

Je vous propose maintenant de voter.

Le dépouillement du scrutin a donné le résultat suivant :

Nombre de bulletins	82
Bulletins nuls	3
Bulletins blancs	10
Nombre de suffrages exprimés	69
Majorité absolue	35

Résultat

BELLANGER Patrick	60
COUPRIT Pierre	4
CHOQUET Brigitte	2
CLAEYS Patrick	1
HOULLIER Karim	1
LERAT Michel	1

En conséquence

Monsieur Patrick BELLANGER ayant obtenu la majorité des suffrages est proclamé 7^{ème} vice-président d'ARGENTAN INTERCOM

Je donne maintenant la parole à Sylvie GAYON candidate à la vice-présidence : tourisme et patrimoine

Bonsoir,

Je suis Sylvie GAYON, j'ai effectué deux mandats à Survie en tant que conseillère municipale. Je suis actuellement Maire délégué de Survie et maire-adjointe de Gouffern en Auge. Je conduis la commission du tourisme, communication et patrimoine. J'aimerais bien étendre ma compétence à Argentan Intercom car mon souhait est de développer le tourisme en respectant les territoires, en valorisant le patrimoine et faire de cette région, une région très touristique.

Monsieur le Président

Y a-t-il d'autres candidatures ? Oui

Monsieur Jean-Philippe BALLOT

Bonsoir à toutes et à tous,

Je présente toutes mes félicitations à notre nouveau président. Je m'appelle Jean-Philippe BALLOT, j'ai 57 ans, je suis conseiller municipal depuis 1995 sur la commune de St Lambert sur Dives et maire depuis 2014. Délégué communautaire depuis 2014 également, j'ai participé à trois commissions au sein de la CDC : agriculture et alimentation, où nous avons un gros travail de valorisation de notre territoire et de nos produits locaux, la commission tourisme avec Philippe Toussaint, et le développement économique avec Daniel Delaunay.

J'ai été technicien agricole en production végétale dans le groupe Coopératif Agrial, très implanté dans le secteur d'Argentan – Ecouché – Falaise depuis 28 ans. Je connais donc très bien le territoire et de nombreux délégués communautaires ruraux

Pourquoi le tourisme ? bien sûr pas contre Mme Gayon mais parce que notre territoire a de nombreux atouts et encore plus depuis les événements sanitaires que nous connaissons puisque nous sommes à moins de 200 km de Paris et de nombreux franciliens souhaitent s'installer dans notre territoire.

Nous avons également un patrimoine historique très important, je citerai simplement Rânes pour son patrimoine historique et son fleurissement, Ecouché et ses ruelles, Argentan avec son église St Germain restaurée à 80% par Jean Boudou, mon beau-père qui était sculpteur et qui habitait à Urou et Crennes, le Haras du Pin et enfin nous sommes dans le territoire de la dernière bataille de Normandie et vous le savez tous, avec le musée de Mont Ormel qui a besoin d'être soutenu.

Merci de votre confiance par avance,

Je vous propose maintenant de voter.

Le dépouillement du scrutin a donné le résultat suivant :

Nombre de bulletins	82
Bulletins nuls	6
Bulletins blancs	4
Nombre de suffrages exprimés	72
Majorité absolue	37

Résultat

GAYON Sylvie	39
BALLOT Jean-Philippe	29
BOSCHER Isabelle	2
CHOQUET Brigitte	1
CLEREMBAUX Thierry	1

En conséquence

Madame Sylvie GAYON ayant obtenu la majorité des suffrages est proclamée 8^{ème} vice-présidente d'ARGENTAN INTERCOM.

Je donne maintenant la parole à Jean-Louis MENEREUL candidat à la vice-présidence : éducation

Bonsoir à tous,

Je suis nouvel élu sur Argentan sur la liste « Agir ensemble à Argentan ». Mes compétences sont surtout dans le domaine de l'éducation avec les projets éducatifs territoriaux, la jeunesse, les sports et le monde associatif. Ecoute, dialogue, concertation sont mes maîtres mots. Je m'inscris dans le cadre des villes et collectivités éducatrices. Mon engagement ira dans ce sens avec vous. Apprendre, comprendre, échanger, partager pour enrichir la vie des habitants, du plus jeune au plus âgé sur l'ensemble du territoire de l'intercommunalité. Un très gros travail a déjà été fait par nos prédécesseurs. Il m'engage, ils nous engagent, aujourd'hui à le poursuivre et à l'améliorer (si possible, et si souhaité par tous)

Nous parlons de territoire, de projet de territoire, celui de l'intercommunalité. C'est ensemble que nous aborderons les défis de l'éducation, pour demain, pour l'horizon 2040. Je m'y engage.

Monsieur le Président

Y a-t-il d'autres candidatures ? non

Je vous propose maintenant de voter.

Le dépouillement du scrutin a donné le résultat suivant :

Nombre de bulletins	82
Bulletin nul	0
Bulletins blancs	23
Nombre de suffrages exprimés	59
Majorité absolue	30

Résultat

MENEREUL Jean-Louis	47
BOSCHER Isabelle	5
CHOQUET Brigitte	2
BALLOT Jean-Philippe	1
COUPRIT Pierre	1
HOULLIER Karim	1
LAMBERT Hervé	1
MALLET Gilles	1

En conséquence

Monsieur Jean-Louis MENEREUL ayant obtenu la majorité des suffrages est proclamé 9^{ème} vice-président d'ARGENTAN INTERCOM

Je donne maintenant la parole à Brigitte CHOQUET candidate à la vice-présidence : équipements communautaires

Bonsoir,

Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir pensé à laisser une place à la liste que j'ai représenté ou tout du moins aux personnes qui me suivaient et qui m'ont soutenu.

Nous avons eu une discussion tous les deux à ce sujet et je l'ai trouvé très bien.

Je profite d'avoir le micro pour remercier l'ensemble des personnes qui ont bien voulu me soutenir dans cette élection à la présidence. J'ai eu un énorme plaisir à sillonner la campagne et à rencontrer les uns et les autres. J'ai pris note, dans mon petit carnet, d'un certain nombre de choses. J'espère pouvoir, en étant présente comme vice-présidente, relayer auprès de chacun les différentes remarques qui ont pu être faites au cours de mes visites. Encore merci beaucoup.

Mes passions, mes hobbies, et mes activités principales sont tournés essentiellement vers la famille, à la fois auprès des jeunes, à la fois auprès des jeunes en formation et des moins jeunes, à la fois auprès des personnes plus âgées et plus vulnérables. Cela a été tout au long de ma carrière mes activités. Je complète mes activités par de nombreux engagements associatifs divers et variés et de ce fait, j'acquiers une certaine polyvalence, me permettant d'émarger un petit peu toutes les vice-présidences.

Merci beaucoup et je pense que c'est tout cela qui vous a conduit à me proposer celle-ci Vous vous êtes dit « c'est une grande sportive, c'est une grande mélomane, c'est une personne qui lit beaucoup Je pense que l'on peut lui proposer une vice-présidence telle que celle-ci ». Je vous rejoins, vous pensiez vous mouiller et bien moi, je saute de temps en temps dans le grand bain, cela m'arrive au sens propre comme au sens figuré ». Je vais pouvoir, tout du moins, progresser au niveau du sport (petit clin d'œil à Philippe Jidouard qui connaît mes talents de sportive). L'autre élément est la culture. La lecture j'en suis passionnée et j'en connais tous les bienfaits notamment sur la jeunesse et nous avons pu en 2000 – et je pense à Jean-Louis Menereul – mettre en place une action « lire et faire lire » et j'ai pendant tout le confinement lu des livres sur le net aux enfants. Ce fût pour moi un vrai plaisir. Enfin, j'attire l'attention de mes deux co-équipiers d'Argentan Intercom et je leur dis merci, de me soutenir dans mon entraînement notamment sportif. Je ferai le maximum pour tout le monde. Merci.

Monsieur le Président

Y a-t-il d'autres candidatures ? non

Je vous propose maintenant de voter.

Le dépouillement du scrutin a donné le résultat suivant :

<i>Nombre de bulletins</i>	82
<i>Bulletins nuls</i>	3
<i>Bulletins blancs</i>	8
<i>Nombre de suffrages exprimés</i>	71
<i>Majorité absolue</i>	36

Résultat

<i>CHOQUET Brigitte</i>	65
<i>BOSCHER Isabelle</i>	5
<i>BALLOT Jean-Philippe</i>	1

En conséquence

Madame Brigitte CHOQUET ayant obtenu la majorité des suffrages est proclamée 10^{ème} vice-présidente d'ARGENTAN INTERCOM

Monsieur le Président

Nous sommes arrivés au terme des votes tout du moins ceux à bulletin secret. Il nous reste un vote celui concernant la détermination du nombre des autres membres du bureau.

Je vous propose si vous en êtes d'accord, de fixer à 21 le nombre de membres du bureau comme cela été le cas auparavant.

Y a-t-il des oppositions ? 1

Des abstentions ?

Je vous remercie

L'article L 5211-10 du code général des collectivités territoriales prévoit que le bureau de l'établissement public de coopération intercommunale est composé d'un président, des vice-présidents et, éventuellement, d'un ou plusieurs autres membres.

Dans le cadre d'une bonne administration de l'établissement, il est proposé que le bureau soit composé de plusieurs autres membres en sus du président et des vice-présidents. Celui-ci serait chargé de régler les affaires intercommunales en vertu d'une délibération d'attribution du conseil communautaire à son profit.

Pour information, il convient de préciser que selon les dispositions précitées, le mandat des membres du bureau prend fin en même temps que celui des membres de l'organe délibérant.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.5211-10.

Considérant qu'il est proposé de fixer le nombre total de membres du bureau communautaire.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A LA MAJORITE DES VOIX (1 ABSTENTION) DECIDE :**

Article 1 :

De fixer à 11 (onze) le nombre de membres du bureau, autres que le président et les vice-présidents.

Article 2 :

De fixer à 21 (vingt-et-un) le nombre total des membres siégeant au bureau communautaire.

Article 3 :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Je vous remercie tous et toutes pour votre patience et pour les votes que vous avez effectués ce soir pour élire une équipe et un exécutif à cette intercommunalité. Je voudrais très chaleureusement remercier l'ensemble des agents et les chefs de service d'Argentan Intercom qui ce soir ont été mobilisés et ainsi permis que ces opérations de vote se passent dans de bonnes conditions.

Applaudissements

Je vous indique que le prochain conseil communautaire se tiendra le jeudi 23 juillet prochain à 17h00 dans cette même salle. Ce conseil sera assez conséquent puisque, outre l'élection des autres membres du bureau, des délégations dans les syndicats, nous aurons à passer notamment en finances l'ensemble du compte administratif 2019. Par ailleurs, vous allez tous recevoir dans la semaine un courrier pour vous positionner sur deux commissions afin d'éviter que cela ne prenne trop de temps. Il me reste à vous remercier et à vous souhaiter une bonne soirée. Je demande aux vice-présidents de bien vouloir rester encore quelques minutes pour une photo. On se retrouve le jeudi 23 juillet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h20